

Bulletin communal d'informations

COMMUNE LE FLON



Edition de juin 2020



AU FIL DU FLON

* * * *

A MEDITER

COMBIEN COÛTE UN MIRACLE

Tess avait huit ans quand elle entendit sa mère et son père parler de son petit frère, Andrew. Tout ce qu'elle savait c'était qu'il était très malade et ils n'avaient plus un sous. Ils déménageraient dans un mois dans un tout petit appartement parce que son père n'avait plus d'argent pour les factures du médecin et de la maison. Seulement une chirurgie très coûteuse pourrait sauver son petit frère maintenant et il n'y avait personne pour leur prêter l'argent. Elle entendit son père chuchoter à sa mère qui était en larmes et désespérée, "seulement un miracle peut le sauver maintenant." Tess alla dans sa chambre et sortit un pot en verre d'une de ses cachettes.



Elle renversa tous les sous sur le plancher et les compta soigneusement. À trois reprises. Le total devait être exact. Pas de place pour une erreur. Soigneusement elle replaça les pièces de

monnaie dans son pot et ferma le couvercle, elle sortit par la porte arrière et se rendit à la pharmacie.

Une grande enseigne rouge d'un chef indien au-dessus de la porte. Elle attendit patiemment le pharmacien pour avoir toute son attention mais il était trop occupé. Tess croisa ses pieds de façon à faire du bruit. Rien. Elle s'éclaircit la gorge avec le bruit le plus répugnant qu'elle pouvait faire. Pas bon. Enfin elle prit 25 cents de son pot et le cogna sur le comptoir de verre. Cela fonctionna ! "Et que veux-tu?" demanda le pharmacien, "Je parle à mon frère de Chicago que je n'ai pas vu depuis très longtemps," lui dit-il sans attendre une réponse à sa question. "Bien, je veux vous parler au sujet de mon frère," répondit Tess avec le même ton. "Il est vraiment, vraiment malade... et je veux acheter un miracle." "Je te demande pardon?" dit le pharmacien, "son nom est Andrew et il a quelque chose de mauvais qui grossit à l'intérieur de sa tête et mon papa dit que seulement un miracle peut le sauver maintenant, alors combien coûte un miracle?" "Nous ne vendons pas de miracle ici petite fille. 'Je suis désolé mais je ne peux pas t'aider'" dit le pharmacien plus doucement. "Écoutez, j'ai l'argent pour payer.

Si ce n'est pas assez, je trouverai le reste, dites-moi juste combien il coûte." Le frère du pharmacien était un homme grand et bien habillé. Il se pencha vers la petite fille et lui demanda, "quel genre de miracle ton frère a-t-il besoin?" "Je ne sais pas," répondit Tess. "Je sais juste qu'il est vraiment malade et maman dit qu'il a besoin d'une opération. Mais mon papa ne peut pas payer, alors je veux utiliser mon argent". "Combien tu as ?" demanda l'homme de Chicago, "un dollar et onze cents," répondit Tess tout bas, "et c'est tout l'argent que j'ai, mais je peux en obtenir encore plus s'il le faut. "Bien, quelle coïncidence," a sourit l'homme. "Un dollar et onze cents, le prix exact d'un miracle pour les petits frères." Il prit l'argent dans une main et avec l'autre main il saisit sa mitaine et dit "Emmène-moi où tu demeures. Je veux voir ton frère et rencontrer tes parents. Voyons si j'ai le genre de miracle dont tu as besoin."

Cet homme bien habillé était le DR Carlton Armstrong, un chirurgien, se spécialisant dans la neuro-chirurgie. L'opération a été faite sans coûter un sou et rapidement Andrew était de retour à la maison et se portait bien. Ses parents parlaient de la série d'événements qui les avaient menés au bout de ce chemin, "cette chirurgie", chuchota sa mère, "fut un vrai miracle. Je me demande combien il aurait coûté ?" Tess a souri. Elle savait exactement combien le miracle avait coûté... un dollar et onze cents... plus la foi d'un enfant. Car les miracles ne se produisent que pour ceux qui y croient...



Vacances

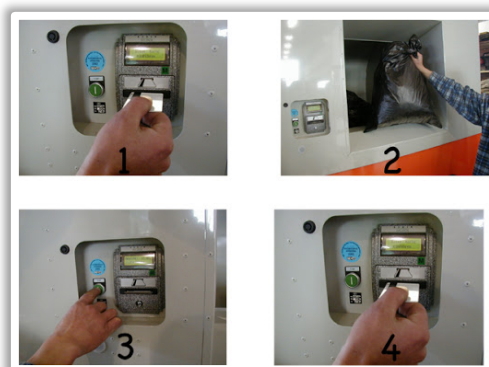
L'Administration communale sera fermée durant 15 jours pour les vacances d'été, soit

du 01 au 16 août 2020 y compris

Nous serons de retour le lundi 17 août 2020, dès 09 h 00.

Cartes du compacteur

Pensez à les faire charger avant la fermeture du Bureau communal, selon le système en vigueur = déposer, dans la boîte aux lettres de la Commune, une enveloppe dans laquelle vous aurez mis la carte et 50.00 fr. ainsi que votre adresse. Dès réception, nous la chargerons et vous la retournerons de suite en courrier A.



Cartes d'identité

Pendant la fermeture de l'Administration communale, il y a toujours la possibilité de passer directement au Service des passeports, à Granges-Paccot, Rte d'Englisberg 11, pour commander vos documents ; merci de penser à téléphoner avant pour prendre rendez-vous : 026 305.15.26.

Nouveau site Internet

Le tout nouveau site Internet pour la Commune Le Flon est en création. Un nouveau design et plus de clarté pour trouver facilement les renseignements utiles. De plus, il sera compatible pour les Natel.

Nous espérons pouvoir le mettre en ligne dès le début août 2020.



Vision de notre site actuel

Arrivées - Départs

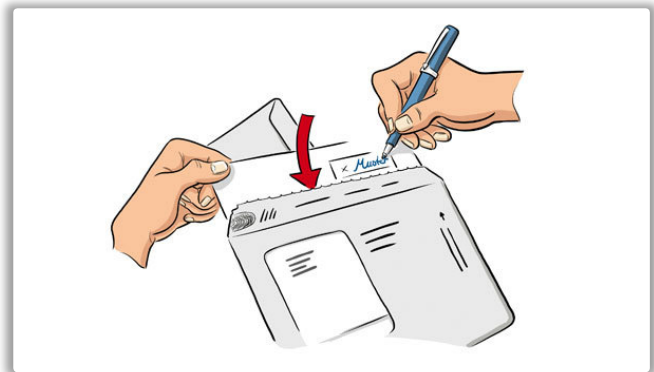
Nous nous permettons de rappeler que la loi sur le contrôle des habitants précise :

- qu'en cas **d'arrivée** dans une Commune, les personnes doivent s'annoncer dans un délai de 14 jours auprès de l'Administration communale
- qu'en cas **de départ**, il faut venir annoncer immédiatement la nouvelle adresse
- pour ce qui est du **changement d'adresse dans la Commune**, merci de ne pas oublier de l'annoncer également ; sinon les courriers continueront d'être envoyés à l'ancien domicile.



Votations

Pensez à signer votre certificat de capacité avant de le mettre dans l'enveloppe pour le retour à l'Administration communale, avant 10 h 00 le dimanche matin.



Assemblée communale

L'assemblée communale pour approuver les comptes aurait dû avoir lieu le mardi 26 mai 2020. Cependant, Coronavirus oblige, elle a été annulée.

Nous avons demandé l'autorisation à la Préfecture pour fixer une nouvelle date afin d'organiser cette assemblée en tenant compte des directives sanitaires édictées par la Confédération et le Canton de Fribourg.

Notre assemblée aura donc lieu le **MARDI 07 juillet 2020 à 19 h 30**, à la Salle polyvalente, à Porsel. Il faudra impérativement s'inscrire pour y participer.





Nonagénaire

En ce 19 avril 2020, Mme Geneviève Dévaud née Bovet a fêté ses 90 printemps. En raison du Coronavirus, le Conseil communal a dû attendre quelque peu pour pouvoir aller lui présenter ses bons vœux au nom de la Commune et de ses habitants.

Fribourg Rando

65'000 km de chemins de randonnée pédestre bien entretenus parcourent les plus beaux paysages naturels de la suisse. Cette offre est l'une des grandes réalisations de l'association faîtière Suisse Rando et de ses 26 associations cantonale de tourisme pédestre.

Depuis 1934, toutes ces associations s'engagent ensemble pour un réseau intéressant, sûr et uniformément balisé. Elles encouragent ainsi la pratique de la randonnée en tant qu'activité de loisirs proche de la nature et en tant que contribution importante à la prévention en matière de santé.

C'est grâce au soutien financier et au travail bénévole et dynamique de nombreuses personnes que ces prestations peuvent être fournies.

La Commune Le Flon contribue par un soutien financier à l'association Fribourg Rando.



www.fribourgrando.ch



Fête nationale - 1^{er} août

Cette année, nous ne savons pas encore si la Fête nationale pourra être organisée en raison des directives sanitaires qui sont actuellement en vigueur.

Pour le cas où la manifestation aurait lieu, vous recevriez des indications par tous-ménages.

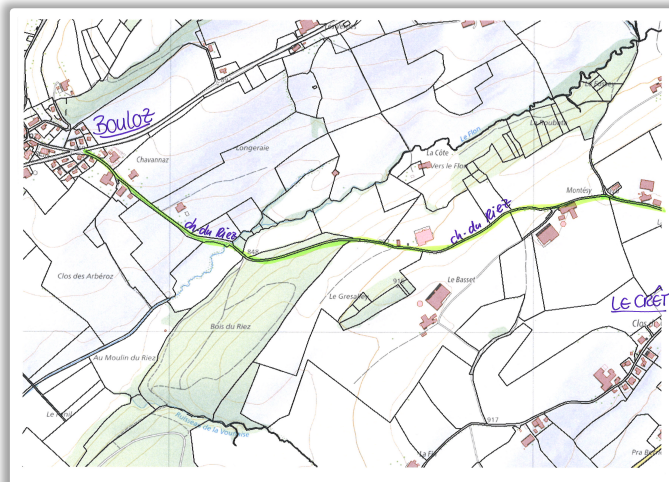
Bouloz, Rte du Riez

La route du Riez qui relie notre Commune à celle de La Verrerie, donc de Bouloz à Le Crêt, va être mise en « bordiers autorisés » dès ce mois de juin 2020.

Des panneaux seront installés au départ de la route, que ce soit à Bouloz ou à Le Crêt.

De ce fait, elle ne sera plus utilisable par tout un chacun pour aller en direction de Bulle comme c'était le cas jusqu'à présent.

Nous comptons sur votre collaboration pour utiliser d'autres routes et éviter de devoir être amendés .



PET-RECYCLING SCHWEIZ

CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

COMMUNE DE LE FLON
1699 PORSEL

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

2486 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2019. Ces quelques 90'242 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



ENVIRON 7458 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE



ENVIRON 2362 LITRES
DE PÉTROLE

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-Recycling Schweiz, Naglerwiesenstrasse 4, 8049 Zurich, info@prs.ch, petrecycling.ch 13493

Certificat environnemental

POUR L'ANNEE 2019

PET-Recycling Schweiz, nous a remis un certificat pour avoir collecté un total de 2'486 kg de PET, soit environ 90'242 bouteilles qui ont été recyclées en PET recyclé de qualité.

Cela a permis une économie en faveur de l'environnement de 7'458 kg de gaz à effet de serre d'environ 2'362 litres de pétrole.

Communiqué de presse - lancement de l'opération

Économies d'eau chaude: des pommeaux de douche "éco" à 10 francs

Simple et efficace

Dans le cadre de l'action "Des économies à portée de main pour les ménages", la commune Le Flon offre la possibilité à ses habitants d'économiser de l'énergie, de l'eau et de l'argent tout en diminuant leurs émissions de gaz à effet de serre.

Alors que l'utilisation parcimonieuse des ressources est souvent assimilée à une attention supplémentaire, ce programme démontre que des économies peuvent être réalisées sans effort, tout en améliorant le confort. Chacun doit avoir la possibilité de réaliser des économies de manière simple et intelligente afin de préserver l'environnement et le climat.

Une bonne chose pour le climat, l'efficacité énergétique et le porte-monnaie

Dans la majorité des ménages, l'approvisionnement en eau chaude est le deuxième poste le plus gourmand en énergie après le chauffage. En utilisant des pommeaux de douche à basse consommation de dernière génération, il est possible de diminuer jusqu'à 50% de sa consommation d'eau chaude tout en améliorant le confort.

Dans un ménage moyen, environ 800 kWh d'énergie peuvent être économisés chaque année, soit environ cinq fois la consommation électrique d'un réfrigérateur moderne de la classe énergétique A+++, si l'eau est chauffée à l'électricité. En cas d'eau chauffée au gaz naturel ou au mazout, c'est 200 kg de CO₂ qui peuvent être évités annuellement. Autre effet positif pour tous les ménages: à la fin de l'année, il restera entre CHF 50.00 et CHF 300.00 de plus dans le budget des ménages grâce aux économies d'énergie et d'eau réalisées.

Profitez de la subvention !

La fondation KliK, active pour la protection du climat et la compensation de CO₂, soutient financièrement l'achat d'une douchette économique par ménage. Ainsi, les citoyens du Flon peuvent obtenir un pommeau de douche d'une valeur de CHF 37.00 au prix réduit de CHF 10.00. **Afin de profiter de l'action et calculer la réduction d'émissions de CO₂ réalisée par l'installation de ces pommeaux de douche, il suffit d'indiquer le type d'énergie utilisée pour chauffer l'eau (gaz naturel, mazout, autres) dans votre ménage.**

Acquisition d'un pommeau de douche

Un pommeau de douche par ménage peut être commandé grâce au coupon-réponse que vous trouvez sur la page précédente ou en le commandant simplement en ligne sur www.sinum.ch/ecolive/le-flon **jusqu'au 31 octobre 2020**. Après commande, le délai de livraison maximum est de 3 semaines.

Energie

Nouvelle opportunité pour les propriétaires à la suite de la modification de la loi sur l'énergie



Plus d'énergies renouvelables, plus d'efficacité, davantage de subventions, moins d'énergies fossiles, tel est le leitmotiv de la stratégie cantonale en matière d'énergie. Après la modification de la loi sur l'énergie votée par le Grand Conseil en juin 2019, puis promulguée au 1er janvier 2020, le Conseil d'Etat a adopté le règlement sur l'énergie (REn) afin de mettre en œuvre les articles de la loi de façon efficace :



1. *Fini le fossile pour le chauffage sans une part renouvelable*

2. *Des aides substantielles pour le remplacement des chauffages électriques*

3. *Du solaire sur toutes nouvelles constructions*

4. *Un intérêt prépondérant aux énergies renouvelables*



LE PROGRAMME BÂTIMENTS FRIBOURG

Le site Internet du « Programme Bâtiments Fribourg » vous fournira des informations sur les démarches à effectuer par les propriétaires pour obtenir des subventions :

www.fr.ch/sde/subventions

MERCI POUR VOTRE SOUTIEN.

Nous sommes convaincus que grâce à votre soutien, nous parviendrons, ensemble, à atteindre les objectifs fixés tant par la Confédération que le Canton pour réduire notre consommation d'énergie et augmenter la part des énergies renouvelables.

Service de l'énergie, SdE, Fribourg

Bd de Pérolles 25
CH-1701 Fribourg
Tél.: 026 305 28 41
e-mail: sde@fr.ch

En plus d'être conforme à la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et au Modèle de prescriptions énergétiques des cantons (MoPEC 2014), ces nouvelles mesures favorisent l'indépendance énergétique, les économies locales ainsi que la diminution de notre impact sur l'environnement et le climat. Retrouvez plus d'informations sur <https://www.fr.ch/sde/energie-agriculture-et-environnement/energie/energie-la-nouvelle-legislation-change-la-donne>

PROCEDURE DE PERMIS DE CONSTRUIRE - CHAUFFAGES

Nous vous rappelons que, depuis le 1^{er} janvier 2020 et en cas d'assainissement d'une installation de chauffage et/ou d'eau chaude sanitaire, la mise à l'enquête doit se faire par le biais d'une procédure simplifiée.

Les formulaires à remplir se trouvent sous : <https://www.fr.ch/sommaire/permis-de-construire-et-efficacite-energetique>

CONSTRUCTIONS

AU SUJET DES PERMIS DE CONSTRUIRE, passablement de propriétaires font des travaux sans se soucier de savoir s'il faut demander une autorisation de construire. Voici quelques règles à titre de rappel.

QUAND FAUT-IL PRESENTER UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Un permis de construire est exigé pour toute construction, transformation, installation ou mesure qui tombe sous le coup de la législation sur les constructions.

En cas de doute, le Secrétariat communal vous renseigne pour vous indiquer si votre projet nécessite un permis et quelle procédure est applicable.

La définition des objets soumis à l'obligation de permis retenue dans le droit cantonal (*art. 135 LATeC*) s'inspire directement de la jurisprudence fédérale qui a précisé à de nombreuses reprises les critères applicables pour déterminer s'il y a obligation de permis ou non.

QUEL TYPE DE PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Le permis de construire peut être délivré sous forme :

- a) d'un permis de construire en procédure ordinaire;
- b) d'un permis de construire en procédure simplifiée



La procédure d'autorisation a pour but de vérifier la conformité d'un projet de construction au droit public et de permettre aux tiers intéressés de consulter le dossier, d'être entendus et de faire valoir leurs droits. Dans le canton de Fribourg, les dossiers de permis pour des ouvrages du bâtiment et du génie civil doivent être déposés par des personnes dont la qualification est reconnue par le droit cantonal. Le contenu minimum des dossiers de demandes de permis est fixé par les directives de la DAEC.

La demande préalable est une aide offerte au requérant et à son mandataire pour apprécier les chances de «succès» de son projet et préparer le dossier de mise à l'enquête.

Dans la procédure ordinaire, l'autorité de décision est le préfet. Dans la procédure simplifiée, l'autorité de décision est la commune. Le droit cantonal fixe le déroulement de la procédure ordinaire - applicable pour la majorité des objets - et de la procédure simplifiée (notamment mise à l'enquête, consultation des services, demande de dérogation, coordination des procédures, recours, etc.).



Volontiers à disposition, votre Administration communale :

Téléphone : 021 907.12.11

constructions@leflon.ch

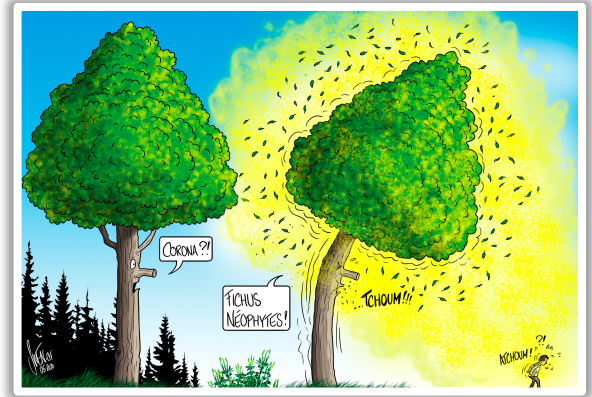
commune@leflon.ch

FORÊTS

Débarrasser ses déchets de jardin en forêt est non seulement illégal, c'est une incivilité grave.

Des plantes exotiques ou des organismes nuisibles peuvent être introduits dans ce milieu forestier fragile, avec des conséquences dramatiques pour sa santé

Les plantes ornementales exotiques s'y comportent comme des éléphants dans un magasin de porcelaines...



Nos jardins reflourissent. En cette saison, leurs **plantes ornementales** font preuve d'une vive exubérance. Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un **grave danger**, aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent aussi être **porteuses de maladies et de parasites**. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces espèces importées - on les appelle des «néophytes» - sont introduites dans les bois avec des déchets de jardin, c'est une catastrophe. **Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers.** Les néophytes se comportent en forêt comme des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs «grands arbres» de nos forêts de demain

Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais! Même si les déchets de taille de la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. **Ces déchets verts mettent aussi la santé de la forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries, des champignons nuisibles.** Le problème est si grave que la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré 2020 «Année internationale de la santé des plantes».

Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est punissable.

Soyez responsables, débarrassez vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels! Les néophytes? Dans le sac poubelle! Pour le reste, faites appel au service d'élimination des déchets verts de votre commune, ou bien renseignez-vous à la déchetterie.



Photo 1 - rose - Impatiens glanduleuse

Photo 2 - jaune - Solidage du Canada

Photo 3 - Renouée du Japon



Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux (Marcel Proust)

Merci de votre attention. Le Secrétariat communal reste, bien entendu, volontiers à disposition pour toutes questions ou renseignements. ☺

Les 3 Collaboratrices : Francine, Josiane, Murielle

BONNES VACANCES



Restez attentifs et prenez soin de vous.

**Place maintenant à la partie NEWS préparée
par Mme Evelyne Tardy**



Jeunesse de Porsel

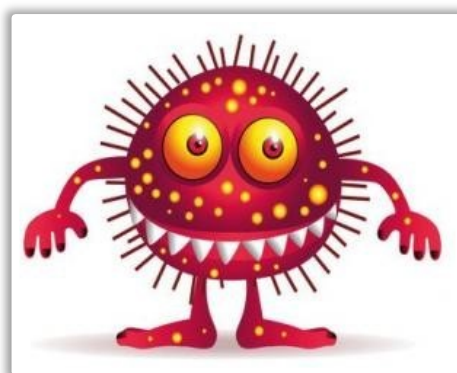
A cause de la pandémie de Covid-19, il n'est pas toujours facile pour certaines personnes d'aller faire ses courses. La Jeunesse de Porsel a eu l'excellente idée de proposer ses services afin d'aider les personnes en difficultés.

Les membres de la société de Jeunesse de Porsel se sont tenus et se tiennent toujours à disposition afin d'aider les personnes âgées ou à risques.

Durant presque 2 mois ce sont environ 20 courses alimentaires ou autres, livrées à domicile, tout en respectant les mesures d'hygiène ordonnées par le Conseil Fédéral.

Un service radieux, car, en plus du beau temps tout au long de cette période, c'est toujours avec sourire que les Jeunes ont été accueillis par les habitants dans le besoin malgré la situation intrigante.

N'hésitez donc pas à faire appel à eux si vous en avez besoin ; ils se tiennent à disposition avec grand plaisir au Natel 078/695.98.34.





Théâtre de la Jeunesse

Au début de cette année, la Jeunesse de Porsel nous a offert 7 magnifiques représentations de son théâtre.

Messieurs Nicolas Bussard, auteur et metteur en scène et Alexandre Barbey, président de la société de Jeunesse vous adressent un message.

Place tout d'abord, à M. Bussard : « Le 7 février 1971 ... ça vous dit quelque chose ? Pour les personnes d'âge bien mûr, évidemment, cela rappelle le scrutin fédéral qui donna le droit de vote aux Suissesses. Ce fut une véritable révolution. Et, environ 50 ans plus tard, les électrices et électeurs suisses ont presque permis d'atteindre la parité dans la représentation féminine à Berne. Quel chemin parcouru ! »

Donc, lorsque la Jeunesse de Porsel m'a demandé de les accompagner, une nouvelle fois, dans une aventure théâtrale, je me suis mis à chercher une intrigue permettant de faire dialoguer mes personnages. J'ai alors imaginé ce qui aurait bien pu se passer, dans une ferme de « par chez nous », durant la période où cette décision historique fut votée ... par les hommes !



Les jeunes de Porsel souhaitaient rester dans un univers campagnard avec des personnages typiques de nos régions. Le langage et les attitudes des unes et des autres nous ont plongé rapidement dans les « conflits » qui tiraillaient les partisans et les adversaires de ce si célèbre suffrage féminin. Entre les irréductibles « vieux-jeu » et les modernistes de tous crins, le courant passait mal, ... à plus forte raison après la tempête qui a coupé la ligne téléphonique

tendue entre les fermes du village. On avait du mal à s'entendre !

Merci aux actrices, aux acteurs et à toutes celles et ceux qui ont travaillé pour vous présenter cette pièce. Et que vive « Le vote des femmes ! »

Nicolas Bussard, auteur et metteur en scène

C'est au tour de M. Barbey : « Deuxième défi lancé par la société et notre metteur en scène Nicolas Bussard après le grand retour sur les planches de notre troupe d'acteurs en 2018.

De nouveaux acteurs, plus jeunes mais pleins de motivation, beaucoup de rires, un peu de stress mais un grand succès. Un public génial qui nous a soutenu tout au long de ces 3 week-ends : ce ne sont pas moins de 682 spectateurs qui je l'espère seront repartis joyeux et des souvenirs plein la tête !

PS : on se recommande pour 2022 (rires)

*Quelle histoire
Donner le droit de vote aux femmes ?*



Des remerciements sont adressés

- à l'équipe de choc, composée de notre metteur en scène Nicolas, qui a assuré pas mal de répétitions en collaboration avec notre vice-président Mathieu Dénervaud ainsi que le reste du comité.

-à Manu Broillet pour l'immense et beau travail à la régie, pour sa disponibilité et son savoir-faire ainsi qu'à Killian Pasche pour ce joli film qui nous plonge droit dans cette bataille qui a été l'instauration du droit de vote pour les femmes.

On se réjouit d'ores et déjà, d'être dans deux ans, afin de venir jouer sur cette nouvelle scène mise à disposition et rénovée par la commune ! »

Merci à tous !

Barbey Alexandre

Pésident Jeunesse de Porsel

(Merci à la Jeunesse de Porsel pour les photos)



A chacun son avis...



Le salut des artistes

Eltschinger Marie-José, Infirmière à domicile

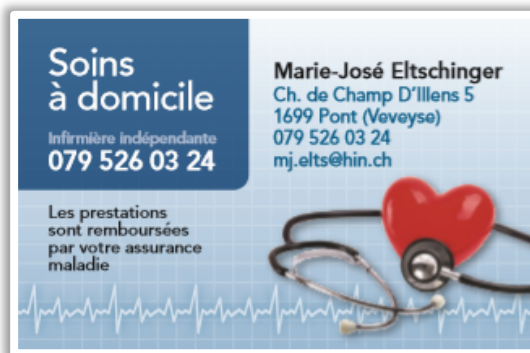
C'est le fils de Mme Eltschinger qui m'a contactée afin de faire un article sur le métier de sa maman. Et il a tout à fait raison car c'est un métier qui mérite largement d'être reconnu, d'autant plus en ces temps difficiles que nous connaissons depuis plusieurs semaines.

Evelyne Tardy (ET) : Bonjour Madame. Merci d'avoir pris le temps pour répondre à mes questions. Une présentation afin de faire mieux connaissance ?

Marie-José Eltschinger (MJE) : Volontiers. Mon nom est Marie-José Eltschinger, mais beaucoup de personnes m'appellent simplement Marie-Jo. Ma famille a toujours habité à Pont. J'ai un fils, Michaël, que les habitants de la commune connaissent bien et qui est le point de repère pour ceux qui ne me connaissent pas.

ET : Pouvez-vous nous donner votre parcours professionnel :

MJE : J'ai commencé à l'hôpital de Billens en 1982. Je travaillais à la stérilisation et je faisais des remplacements au home. En 1984, j'ai fait mon cours Croix-Rouge et en 1986 j'ai suivi la formation d'infirmière-assistante. Je suis partie de Billens en 1988 et je suis allée travailler à La Faverge à Oron (EMS). En 2000, j'ai suivi la formation pour devenir infirmière Niveau 1, puis en 2006 la formation d'infirmière responsable d'unité de soins. J'ai travaillé 32 ans à La Faverge et j'ai donné ma démission à la fin mars de cette année. Mais j'ai gardé avec eux un contrat « à l'heure ».



ET : Pourquoi avoir choisi ce métier ?

MJE : Je ne crois pas que j'ai choisi ce métier mais c'est lui qui m'a choisie ! J'ai toujours senti au fond de moi que c'était ce que je voulais faire. Aujourd'hui avec les années, je me rends compte que je n'aurais rien su faire d'autre que de soigner les autres ou de les aider.

ET : Quels prestations offrez-vous ?

MJE : Les soins que je donne sont ceux qui sont inscrits sur le flyer (ci-après) mais il y a beaucoup d'autres soins qui dépendent des pathologies ou interventions que les patients ont eus. Les soins en médecine sont très étendus et très diversifiés. Cela peut être de la gynécologie, un cancer ou simplement une injection.

ET : Vos horaires de travail ?

MJE : Je travaille selon les demandes des patients et le programme de ma journée. Si je dois faire des injections d'insuline je suis obligée de les faire le matin. Ensuite il y a les douches, les pansements, contrôle de la prise de médicaments ou de signes vitaux qui doivent être pris le matin. Et il y a la demande des patients qui se lèvent tôt ou qui ont des RDV chez les médecins. Mais je ne peux pas aller chez tout le monde le matin donc il y a des soins qui sont fait l'après-midi comme la préparation de semainiers, injections diverses, alimentation par sonde naso-gastrique. Mais à partir de 20 h 00, je ne fais plus de soins. S'il y a un problème, c'est le médecin de garde, Medhome ou les urgences.

J'ai la chance de travailler avec d'autres collègues et nous partageons les requêtes. Nous n'acceptons pas une demande de soins sans en parler ensemble et regarder qui pourrait la prendre en charge ou pas. Ce sont des infirmières indépendantes de la Glâne et elles ont eu la gentillesse de me prendre dans leur groupe. Il s'agit de Mmes Elisabeth Gremaud à Ursy, Anne-Claire Deschenaux à Siviriez, Martine Gachet à Mézières et la dernière arrivée Sonia Vrtacic à Mézières également.

ET : Qu'est-ce que le Covid-19 a changé pour vous professionnellement ? Avez-vous "peur" pour vous, face à cette pandémie ?

MJE : Personnellement je n'ai pas peur mais il est toujours présent dans ma tête comme dans la tête de tout le monde. Je ne pourrais pas faire mon travail en ayant peur, que ce soit à La Faverge ou à domicile. Je me désinfecte les mains, je porte un masque, je respecte les distances et je ne peux rien faire de plus. Pourquoi certains l'on attrapé et d'autres pas ? Je pense, en disant cela, au chœur mixte de Saint-Martin. Nous vivons tous avec cette épée au-dessus de la tête mais nous devons aussi faire notre vie. Mon espoir est que les gens respectent les directives fédérales et médicales, mises en place, pour que nous en sortions le plus vite possible.

Soins à domicile
Infirmière indépendante
079 526 03 24

Marie-José Eltschinger
Ch. de Champ D'llens 5
1699 Pont (Veveyse)
079 526 03 24
mj.elts@hin.ch

- Tension artérielle, pulsation, saturation, glycémie, prise de sang
- Pansement, injection, ablation de fils ou d'agrafes
- Lavage d'oreilles
- Sonde vésicale
- Soins des ongles des pieds ou des mains
- Toilette, habillage, déshabillage
- Gouttes oculaires
- Bas de contention, bandage
- Semainier

Les prestations sont remboursées par votre assurance maladie

**N'hésitez pas à contacter
Mme Eltschinger**

Boulangerie Roch

Je suis allée rendre visite à M. Dominique Roch et à sa compagne Tip dans leur boulangerie à Porsel car je voulais savoir comment ils vivaient cette période compliquée à cause du coronavirus.

J'en ai profité pour leur demander un petit historique de leur commerce, je vous partage donc le retour de notre conversation. Et je précise que nous avons respecté les distances de sécurité lors de cet entretien.



Tout a commencé en décembre 1965. Cette année-là, André et Alice, les parents de M. Roch achètent le bâtiment et inaugurent la boulangerie. Durant bien des années, le magasin est ouvert 7/7 jours avec seulement le jeudi et le dimanche après-midi de fermé.

A la fin des années 1980, Mme et M. Roch (seniors) agrandissent le magasin afin d'offrir un éventail de marchandises plus large aux clients.

C'est en janvier 1999 que Dominique Roch et Tip reprennent la boulangerie. Leurs deux garçons naissent dans la demeure familiale, tout comme leur papa d'ailleurs. La maman de M. Roch travaillera avec eux jusqu'en 2009.

Le commerce fonctionnait bien jusqu'en 2012, année durant laquelle la Poste de Porsel ferma ses portes. Les clients se faisant de moins en moins nombreux, la production diminua progressivement.

Actuellement, Dominique et Tip sont épaulés par une employée qui travaille à 50%.

Gâteaux d'anniversaire, pièces et autres gourmandises peuvent être commandés au plus tard le mercredi matin pour le dimanche suivant.

Pour apporter un peu de renouveau et essayer de trouver une nouvelle clientèle, Tip confectionne, depuis plusieurs années déjà, **des plats asiatiques à l'emporter vendus en magasin.** Vous pouvez également les commander afin de goûter à ces délicieux mets.

Puis nous en venons au sujet délicat : le semi-confinement. Comment l'ont-ils vécu professionnellement ?

Il y a eu moins de monde au magasin mais avec des achats plus conséquents. Et comme dans quasiment tous les commerces alimentaires, ils ont eu beaucoup d'achats de farine, sucre, papier WC et levure. Cette dernière étant une denrée rare : leurs fournisseurs ne pouvant pas leur en livrer car eux aussi en rupture de stock, c'est durant 2 mois que le rayon est resté vide !

La vente de pain a également chuté. Les personnes étant confinées à la maison, beaucoup ont fait leur propre pain et autres pâtisseries.

Dominique et Tip en profitent pour rappeler que toutes personnes désirant faire des achats peuvent leur communiquer leur liste par téléphone. Ainsi lorsque vous arrivez au magasin votre commande prête vous attendra. Et si un article n'est pas en rayon, n'hésitez pas à leur demander, ils contacteront leurs fournisseurs afin de vous l'obtenir dans la mesure du possible et dans les meilleurs délais.

HORAIRES

Lundi **Fermé**

Mardi au vendredi **06 h 30 - 12 h 00**
14 h 00 - 18 h 30

Samedi /dimanche **07 h 00 - 12 h 00**

Voici leurs coordonnées complètes afin de les contacter :

Boulangerie Roch
Route de Romont 4
1699 Porsel
Tél. : 021/907 17 19
E-mail : boulangერიoch@bluewin.ch



<u>Poulet</u>	Brochettes de poulet	15.--	<u>Canard</u>	Canard au curry rouge et ananas	15.--
	Poulet sauté au basilic thaï	14.--	<u>Crevettes</u>	Crevettes sautées au basilic thaï	15.--
	Poulet aigre doux	14.--		Crevettes aigre doux	15.--
	Poulet au curry rouge et ananas	14.--		Crevettes au curry jaune	15.--
	Poulet curry vert	14.--		Crevettes au curry rouge et ananas	15.--
	Poulet Satay sauté au basilic	14.--		Crevettes au curry vert	15.--
<u>Bœuf</u>	Bœuf sauté au basilic thaï	15.--	<u>Congelé</u>	Rouleaux de Printemps 6 pièces	12.--
<u>Nouilles</u>	Nouilles sautées au poulet	14.--		Brochettes poulet Satay + sauce cacahuète	
	Nouilles sautées aux crevettes	15.--			

Nicolas Busslinger, artiste

Au sein de notre commune se cache un artiste J'ai découvert ses peintures sur un réseau social et j'ai tout de suite été fan de son travail. Je suis vraiment ravie qu'il ait accepté mon interview.

Evelyne Tardy (ET) : Bonjour et merci d'avoir pris un moment pour l'article.

Est-ce que vous pouvez vous présenter pour les personnes qui ne vous connaissent pas ?

Nicolas Busslinger (NB) : Oui bien sûr. Je suis marié et papa de 3 filles. Je suis né le 2 octobre 1975. J'habite à Porsel depuis 1996.

Je peins sous le nom de "nibus", un pseudonyme qui réunit mon nom et mon prénom. Il m'est logiquement apparu lors de la réalisation de mes premières peintures, et il ne m'a plus quitté depuis lors.



Les Gorges du Flon (Réaliste)



Fantaisie sicilienne (Peinture imaginaire)

ET : Quel est votre parcours professionnel

NB : Je suis opticien de formation. Profession que j'ai pratiquée pendant 15 ans. Ensuite j'ai travaillé pendant une quinzaine d'années comme aide-gardien d'animaux à la SPA. Depuis maintenant 2 ans, je gère l'administration d'une petite entreprise et je me consacre à la peinture plus que je ne l'avais jamais fait. Et c'est un réel plaisir.

ET : Comment êtes-vous devenu peintre ?

NB : Je dessine et peins depuis mon adolescence.

ET : Quel(s) cours avez-vous suivi(s) ?

NB : Je suis autodidacte et n'ai jamais fait d'école spécifique à l'art. Mais j'ai eu la chance de croiser le chemin de quelques artistes, qui par leurs différentes techniques, m'ont donné les clés pour avancer.

L'héritage de nos pères (Portrait)



ET : Quelle(s) technique(s) utilisez-vous pour vos peintures ?

NB : Je peins principalement à l'huile et j'utilise comme support la toile ou le bois. J'utilise aussi l'acrylique mais je termine toujours par la peinture à l'huile.

ET : Comment est-ce que vous pratiquez pour la création d'une toile ?

NB : Je procède de trois manières, ce sont mes trois styles. Ou je pars sur une peinture réaliste d'un paysage, un portrait, etc... ou sur une composition ou alors sur une peinture plus imaginaire. Pour les deux premiers styles je fais du repérage, je me rends sur le lieu pour m'inspirer de l'endroit, le ressentir. Je ne peins que très occasionnellement sur place. Alors je prends des photos et peins en atelier. Dans ce cas, il est impératif pour moi, d'être allé sur place. Pour le troisième style je m'inspire d'une pensée, une réflexion ou toutes autres choses qui me tiennent à cœur.



Cache-cache au Moléson (Composition)

ET : Combien de temps faut-il pour l'élaboration d'une toile ?



La Poya de Mossel (Composition)

NB : Honnêtement, je ne sais pas exactement combien de temps peut me prendre la réalisation d'un tableau. Cela va dépendre des différentes techniques que je vais utiliser et de la taille de la toile. Je travaille lentement car je suis un "pinailleur". Mais je pense entre 10 heures et 50 heures peut-être même plus. Je suis passionné et quand je peins, le temps n'existe pas.



Au nord de la Sicile (Composition)

ET : Est-il possible d'avoir une idée de prix ?

NB : Je vends actuellement mes tableaux entre CHF 400.00 et CHF 2'000.00 pour les plus grands, mais pour la plupart, ce sont des tableaux entre CHF 400.00 et CHF 900.00.

ET : Quel délai compter si des personnes voudraient vous commander une peinture ?

NB : Il faut me laisser un bon mois pour créer un tableau, sans oublier que l'huile doit se figer (le temps dépend de la quantité de peinture utilisée).

L'atelier de l'artiste



ET : Vous avez un atelier ?

NB : Oui j'ai aménagé la vieille grange pour pouvoir y peindre.

D'autres peintures à découvrir sur le site internet : www.nibus.ch

Vous pouvez aussi atteindre M. Buslinger au 078/892.13.15



RECIT DE VOYAGE DE STELLA PICASSO de PONT

La vie peut prendre un tournant inattendu. C'est ce qu'a vécu, bien malgré elle, Mme Stella Picasso.

Elle a eu la gentillesse de me faire parvenir son récit de voyage. Je suis sûre qu'il va vous plaire.

Evelyne Tardy : Pouvez-vous faire une rapide présentation ?

Stella Picasso : Je vis à Pont avec mes parents et ma sœur, je suis sur le point d'achever mes études à la HEP pour devenir enseignante primaire.



Nous rigolions souvent avec cela, en disant que même si une 3ème guerre mondiale éclatait, nous serions les derniers au courant ! Nous avons atteint la Martinique, dans les Caraïbes, 28 jours plus tard.



ET : Expliquez-nous pour quelle raison vous êtes partie en Colombie. Vous êtes partie seule ou avec des amis ?

SP : J'ai effectué mon voyage de début janvier à début avril 2020, direction la Colombie. A la base, je devais rentrer mi-avril (pour finir mes études). En Colombie, j'ai principalement fait du volontariat, dans deux fermes avec animaux visant l'autonomie. C'était dans la région de Antioquia, où se trouve Medellín. Je suis allée dans le "bosque andino", la jungle froide de Colombie. Je suis ensuite allée vers Calí. Je suis partie seule en voyage.

Ci-dessous : le repas sur le voilier

ET : Quel itinéraire était prévu et combien de temps devait durer votre voyage ?

SP : Je suis partie en voilier des Iles Canaries début janvier 2020 (bateau-stop ou voilier-stop). J'ai traversé l'Atlantique avec un petit équipage de cinq personnes (dont le capitaine). Sur le bateau, nous n'avions aucun réseau téléphonique ou internet bien-sûr, mais nous captions de temps en temps une ou deux ondes radio provenant d'Afrique.

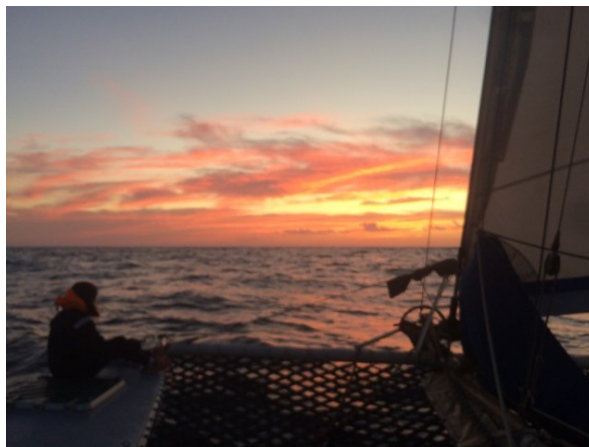


ET : Comment avez-vous appris qu'il y avait une pandémie mondiale ?

SP : J'ai à peine eu le temps de rassurer ma famille sur mon arrivée saine et sauve, que déjà je prenais mon avion pour la Colombie. Dans les aéroports, quelque chose de bizarre flottait, il était écrit partout "Avez-vous été en Chine durant les deux dernières semaines ?". Il y avait des infirmiers (ou du personnel de l'aéroport) qui portaient des masques et proposaient du désinfectant.

Je ne comprenais pas du tout ce qui se passait, je pensais qu'il s'agissait d'une bactérie connue ou même d'un conflit avec la Chine. Mes proches m'ont par la suite expliqué que le virus avait émergé deux semaines avant en Chine. Ils n'avaient pas l'air préoccupés par ce virus, si loin de nous à ce moment-là. De plus en plus, au long de mon voyage, on parlait de ce virus. A Cali par exemple, une copine d'Espagne a réservé un vol sur un coup de tête pour rentrer au plus vite, vu la situation désastreuse du pays (elle est infirmière). D'autres, d'Angleterre, de Suisse, d'Allemagne ont fait de même avant même que l'idée de confinement n'atteigne la Colombie.

Quant à moi, je n'avais pas envie de finir mon voyage presque un mois avant, et mes proches ne paraissaient pas inquiets, alors j'ai continué de voyager.



On en a eu des couchers de soleil !

Vers la fin du voyage, je me trouvais à Salento et devais rejoindre, avec mes amis suisses (qui voyageaient depuis quelques mois déjà), un volontariat situé tout près dans la montagne. Nous aurions travaillé dans la protection d'une réserve naturelle, dans la création de jardin pour l'autonomie alimentaire et dans l'éducation pour les communautés indigènes résidant dans la réserve. Après cela, j'avais également prévu d'aller voir la forêt d'altitude près de Bogota.

Nous étions, avec mes amis suisses, prêts à partir pour ce volontariat dans les trois jours, quand les choses se sont envenimées à la vitesse de l'éclair. La famille responsable de notre volontariat a annulé à la dernière minute, nous disant que, pour eux comme pour nous, c'était mieux de limiter les déplacements et les contacts. Alors que cela faisait déjà une semaine que la Suisse était en confinement, la Colombie a commencé à s'inquiéter énormément. Couvre-feu, masques partout, puis interdiction de sortir pour se promener et fermeture des parcs naturels.

Nous étions alors en confinement dans un hôtel/auberge de jeunesse, avec une quinzaine de voyageurs, tous provenant de l'Europe, et les trois locaux travaillant à l'hôtel.

Vers la fin, nous ne pouvions même plus sortir pour faire les courses, du coup nos amis colombiens s'en chargeaient. Beaucoup de nous ont ressentis une sorte de peur à l'encontre des gens provenant de l'Occident, plus touchés par le virus. Entretemps, nous étions bien dans cet hôtel, avec jardin, yoga, bon repas, mis à part l'ennui. Nous y sommes restés presque trois semaines.

ET : Avez-vous pu partir rapidement ou est-ce que les formalités de retour ont été compliquées ?

SP : Un peu avant ces mesures extrêmes, ma famille m'a contactée en disant que, soit je restais en Colombie 6 mois (car les frontières ne rouvriraient pas de sitôt), soit je prenais un vol dans les quelques jours pour rentrer. C'est ce que nous avons fait. Ce vol et le vol que j'avais pris de base pour rentrer furent annulés tous les deux. La Colombie avait tout fermé : ses frontières, ses régions. Il était alors très difficile d'atteindre les grandes villes pour prendre l'avion. Nous nous sommes alors dit : « Tant pis, nous restons ici, et avec un peu de chance nous pourrions encore voyager dès que les frontières rouvriront dans quelques semaines. Quelle erreur ! »



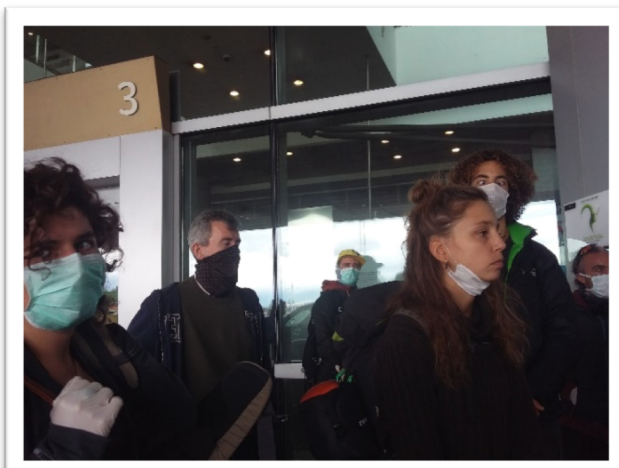
Toute la bande réunie pour une photo-souvenir que l'on pourrait intituler :

« Les voyageurs en confinement »

Mais, début avril, l'ambassade Suisse (*nous avions envoyé quelques mails avec mes amis suisses*) nous a contactés pour l'ultime vol partant de la Colombie (*soit disant*). Les rumeurs de ces vols de rapatriement étaient que, les gens se rendaient tant bien que mal à Bogota, mais il y avait tant de personnes que toutes ne pouvaient pas rentrer, et elles restaient coincées dans une ville énorme, avec des gens qui ne voulaient pas d'elles, des hôtels supers chers, pas de nature, un risque de contamination accru, etc. Mais nous avons quand même pris le risque de rentrer.



Départ pour l'aéroport



L'attente pour savoir si le vol sera complet !

L'ambassade a très bien tout organisé : un taxi est venu nous chercher, mes deux amis suisses, une autre suisse-allemande, une amie française et moi-même. Puis le lendemain, après s'être partagé une petite chambre à cinq personnes dans un hôtel très classe (le seul d'ouvert), nous avons patienté de 10 h à 15 h, pour prendre le vol de rapatriement allemand de la compagnie Luftansa direct pour Frankfort. Nous n'étions pas sûrs du tout d'avoir de la place dans l'avion : les allemands passaient avant, puis les enfants et familles, les personnes à risque. Les ambassades de chaque pays rendaient l'appartenance à tel ou tel pays cruciale. Mais nous avons pu tous rentrer (350 personnes), il y avait des gens à chaque place (business aussi). Dans l'avion, nous avons même eu droit à des snacks et le personnel était très rassurant, très compréhensif, car beaucoup de personnes étaient dans un état de panique et de stress.

Nous avons atteint Frankfort le 4 avril sauf erreur. Tout s'est très bien passé, mis à part le stress ambiant. En Allemagne, les étrangers devaient prouver à la douane de l'aéroport qu'ils quitteraient le territoire. Nous avons alors acheté un billet pour la Suisse, et imaginions prendre le train de Frankfort à Bâle, comme on nous avait indiqué que les trains fonctionnaient en Allemagne. Nous avons dû laisser notre amie française, qui, elle devait se débrouiller seule pour rejoindre la frontière avec la France, alors qu'il n'y avait pas de train pour aller à Mulhouse ou à Strasbourg. A la douane, les policiers nous ont dit qu'en réalité il n'y avait pas de trains qui circulaient, et qu'il fallait soit prendre l'avion ou louer une voiture. Nous avons décidé de louer une voiture et nous sommes arrivés à Fribourg à minuit. Le prix du vol de rapatriement n'est toujours pas connu, mais il devrait être dans des prix abordables.



Construction d'un four à bois chez des Colombiens, avec d'autres volontaires



Volontariat avec plein d'animaux

Aujourd'hui, tout va bien pour moi et mes amis suisses, mon amie française et tous les touristes qui sont encore aujourd'hui dans cet hôtel en Colombie, attendant la fin du mois de mai pour rentrer chez eux en Europe. Ce confinement en Colombie et le départ précipité m'a * »mangé » un mois de voyage, mais je suis contente d'avoir vécu déjà ce que j'y ai vécu. Mes amis suisses par contre ont dû raccourcir leur voyage d'au moins 6 mois. Heureusement j'ai tout de même de nombreux souvenirs et j'ai rencontré des personnes fabuleuses lors de mon voyage.



La vie de volontaire : nourrir les chevaux



Patrimoine Gruyère-Veveyse

Section de Patrimoine suisse

Balade en Veveyse / La vallée du Flon

27 septembre 2020 14:00 - 17:00

Dimanche 27 septembre 2020 - Excursion dans la vallée du Flon - apéritif

Balade en Veveyse, dans la vallée du Flon. Une boucle de 2h30 de marche sans grand dénivelé (environ 200m) dans un coin méconnu de la Veveyse. Quelques haltes culturelles sont prévues, notamment à l'église de Porsel avec ses trois types de vitraux dont ceux de Jacques Cesa et de Gaston Thévoz, avec l'arrêt auprès de quelques fermes ou fermettes sur le parcours.

Informations pratiques

- **Horaire:** de 14h00 à 17h00 env.
- **Lieu:** église de Porsel
- **Inscription: obligatoire.** Nombre limité de participants.
Par poste ou courriel à l'adresse
info@monpatrimoine.ch **jusqu'au 14 septembre 2020**
- **Météo:** l'excursion sera annulée en cas de mauvais temps
- **Tenue:** habillement pour la marche
- **Coûts:** gratuit
- **Voiture:** parking public au-dessus du restaurant La Fleur de Lys



S'inscrire : <https://monpatrimoine.ch/event/balade-en-veveyse-la-vallee-du-flon/>

CONTACT

Vous avez des informations à faire passer via le bulletin communal
AU FIL DU FLON ?

Une idée d'article intéressant à faire paraître ?



COORDONNEES

N'hésitez pas à me contacter via mon adresse e-mail :

tardy@bluewin.ch

Ou par téléphone au 021/907 19 03



Et surtout
prenez soin de vous !